

La FNEC FP FO reçue par Mr DARCOS

Une délégation de la FNEC FP FORCE OUVRIERE conduite par son secrétaire général François CHAINTRON a été reçue mardi 29 mai par le Ministre de l'Education nationale, Monsieur DARCOS.

Alors que la délégation FO insistait sur la nécessité de rétablir les postes supprimés, d'entrée, le nouveau ministre a tenu à indiquer qu'il inscrirait son action dans le cadre du projet présidentiel de réduction des dépenses publiques. Ainsi, concernant l'emploi public, il a précisé que l'Education nationale n'échapperait pas à la réduction des effectifs de fonctionnaires : « Il faut réduire la voilure. » et qu'il n'était pas envisagé de nouveaux moyens budgétaires.

Dans ce cadre, le Ministre a indiqué que les « gains de productivité ainsi dégagés » serviraient pour partie (50%) à améliorer le pouvoir d'achat et les conditions de travail des personnels selon la formule : « Il faut que ceux qui veulent travailler plus puissent gagner plus . »

C'est dans cette optique qu'il a préconisé l'ouverture d'une négociation sur la fonction enseignante en remettant tout à plat. Cette négociation, qui débiterait en novembre 2007, serait précédée par « un large échange de vue avec les « partenaires » » dès la fin juin. Tel serait le sens des annonces à venir concernant le décret DE ROBIEN relatif aux obligations de service des enseignants du second degré.

La délégation FO qui a rappelé son attachement au statut général de la Fonction publique, et qui est intervenue notamment pour l'abandon de l'évaluation-notation des personnels IATOSS, a réaffirmé son exigence de voir les décrets de mai 1950 (certifiés et agrégés) et de 1992 (PLP) pleinement rétablis – définition des obligations de service uniquement en heures d'enseignement et dans la discipline de sa qualification -, condition indispensable à l'ouverture de négociations permettant l'amélioration des conditions de travail des personnels.

Concernant le projet de décret relatif aux Etablissements publics d'Enseignement primaire, le Ministre, tout en se déclarant favorable à ce projet, a indiqué que sa publication n'était pas à l'ordre du jour pour la prochaine rentrée.

Au sujet de la « carte scolaire », la délégation fédérale a rappelé l'attachement de la CGT FO à l'égalité des droits des citoyens face au service public d'enseignement, ce qui nécessite le maintien et le respect de la sectorisation et l'attribution des moyens nécessaires à son bon fonctionnement. La délégation a insisté sur les risques de

déstabilisation de toute l'institution scolaire qui accompagneraient toute réforme de la carte scolaire.

A la question posée par la délégation pour l'avenir des personnels AVS et EVS, le Ministre a indiqué qu'il pensait pouvoir annoncer prochainement de bonnes nouvelles sur la prolongation de leurs contrats à la fin juin. La Fédération sera vigilante sur les suites de cette réponse.

Le Ministre a répondu favorablement à ce que les syndicats nationaux de la Fédération puissent engager des discussions avec les responsables de son ministère sur les revendications des différentes catégories qu'ils représentent. (Santé scolaire, administratifs, enseignants, chefs d'établissement ...)

La délégation ayant attiré l'attention de son interlocuteur sur la situation extrêmement préoccupante de la rentrée scolaire (suppression de milliers d'emplois entraînant des milliers de fermetures d'écoles, de classes, de sections, de postes dans toutes les catégories), le Ministre a accepté que tous les dossiers qui n'auraient pas trouvé de solution au niveau local, puissent être présentés à ses services par notre Fédération.

Montreuil, le 30 mai 2007